

MAIRIE
de



THIVERVAL-GRIGNON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 février 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-sept février 2015 à 19h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rémi LUCET.

Étaient présents : MM. Rémi LUCET, Daniel BOSSE, Didier BRILLANT, Bertrand VACHETTE, Michel BUXERAUD, Dominique TRUFFAULT et Jason REGNIER et Mmes Nadine GOHARD, Marie GARCIA, Laurence VAUVERT, Catherine LANEN, Liliane BAYANO et Hélène CÔME

Sandrine JOURNÉ donne procuration à Rémi LUCET

Absent : Laurent MEULENYSER

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h30 constatant que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2015

Il est procédé à plusieurs modifications de forme.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Avance sur subvention à l'association AAM

Monsieur le maire explique que l'association AAM n'a pas de trésorerie et Monsieur Michel BUXERAUD précise qu'elle a besoin d'acheter une machine à gaufrer pour fabriquer les plaques de cire. Cet achat est estimé à 7 ou 800€.

Il est proposé de faire une avance de subvention de 600€ correspondant à la moitié de la subvention versée en 2014.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

3. Subvention exceptionnelle à l'association du vol à voile

Afin de participer à une action dans le cadre de l'accessibilité, Monsieur le maire propose d'aider financièrement l'association du vol à voile à un aménagement « handicap » d'un planeur. Il propose donc d'accorder une subvention de 13 000€.

Il rappelle que, dans le cadre de la rétrocession de l'aérodrome à la commune, celle-ci perçoit une indemnité de 21 000€ de la DGAC, et qu'il est donc légitime que l'association demande ponctuellement une aide pour des projets particuliers, et que la mairie en accepte le principe.

Il précise également que l'association participe à des événements communaux, de grand intérêt pour les enfants des écoles, tels que des baptêmes de l'air et simulations de vol, à la fête du village.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

4. Mandatement des dépenses d'investissement

Monsieur le maire explique que quelques projets nécessitent d'engager des crédits d'investissement rapidement, comme l'achat du four pour la cantine de Grignon. Cela nécessite une autorisation d'ouverture de crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

5. Questions diverses :

association de la Plaine de Versailles (APPVPA)

Madame Catherine LANEN dit qu'il a été annexé au dossier de CM une publication de l'APPVPA sur le bilan des réalisations du projet européen LEADER 2007-2013. Elle précise que cette association a un fonctionnement dynamique et démocratique et que la Ferme expérimentale de Grignon est moteur, en termes d'actions innovantes.

Madame LANEN propose de soutenir la candidature de l'association au nouveau projet LEADER 2015-2020, en adressant une lettre à son Président, le maire de Feucherolles.

Le Conseil Municipal exprime son soutien au renouvellement de la candidature de l'APPVPA au projet LEADER 2015-2020.

Informations du maire :

Projet Folleville

Monsieur le maire annonce un retard dans les procédures de révision et de modification du PLU. La vente de Folleville pourrait intervenir autour de janvier/février 2016, avec les délais de recours.

Monsieur le maire rappelle que le paiement de l'achat de Folleville à l'Etat est prévu en 5 annuités, avec la seconde en Septembre 2015.

Il va demander à la Direction des Finances Publiques un délai de paiement, en s'engageant à régler les annuités restantes de façon anticipée en 2016.

Tour de table :

Monsieur Michel BUXERAUD demande où en est le dossier « PSG »

Monsieur le maire répond que, suite au dernier RDV au ministère de l'agriculture, le lundi 26 janvier, le PSG semble continuer à exprimer sa faveur pour le site de Grignon, avec deux autres communes sélectionnées dans les Yvelines.

Un dossier technique est en cours d'élaboration au Ministère de l'Agriculture. La faisabilité de ce projet est conditionnée par le départ de l'AgroParisTech (pas encore statué définitivement).

Madame Hélène CÔME rapporte qu'elle a assisté au Conseil d'Administration du collège G. Apollinaire et précise que les professeurs sont mécontents de la DGH (Dotation Globale Horaire) attribuée au collège, en diminution, pour les heures consacrées aux projets.

Monsieur Bertrand VACHETTE dit qu'il faut vérifier le fonctionnement des codes d'accès à Folleville, car l'ancien code semble encore pouvoir être utilisé.

Monsieur Dominique TRUFFAULT dit que la route entre les deux plateaux est jonchée de déchets.

Monsieur le maire précise que c'est un véritable problème, dont il porte la discussion dans toutes les instances concernées.

Des nettoyages ponctuels sont organisés par le SIDOMPE et la CCY mais largement insuffisants.

A vérifier :

- 1 panneau de signalisation sur la RD 119

A enlever :

- 1 panneau de publicité illicite

Rappel : les panneaux mis sur la voie publique sans autorisation sont systématiquement enlevés

Madame Nadine GOHARD rappelle la tenue de 2 réunions :

- Le 3 mars, pour les associations
- Le 10 mars, pour la commission élargie CCAS/Aide sociale

ELECTIONS DEPARTEMENTALES :

La composition des bureaux de vote pour les 2 tours organisés les 22 et 29 mars prochains, est en cours de finalisation.

Quelques difficultés à organiser le 1^{er} tour (moins de volontaires). L'ensemble du conseil municipal est sollicité.

Un courrier sera adressé à chaque participant dans la semaine du 2 au 6 mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le prochain Conseil Municipal, prévu initialement le 27 mars 2015, sera reporté
au **Vendredi 10 avril 2015**